

M A I R I E
DE
P R A D E L L E S



PRADELLES, le 25 avril 2024

Le Maire de PRADELLES

à

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil Municipal

Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 2 mai 2024 à 18h30
en Mairie de PRADELLES

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Approbation du PV du conseil municipal du 18 mars 2024
- 2) Abrogation de la délibération 2023-136 « Modalité de prise en charge des frais de scolarité »
- 3) Modalités de prise en charge des frais de scolarité
- 4) Approbation de l'assiette des coupes 2023 pour les forêts relevant du régime forestier
- 5) Dépôt demande de subvention concernant la réhabilitation à destination d'un local de chasse
- 6) Adhésion au groupement de commande porté par le syndicat départemental d'énergie de la Haute Loire
- 7) Réorganisation des points de collecte pour les ordures ménagères
- 8) Mise à disposition de locaux à destination de l'office de tourisme
- 9) Mise en place d'une convention entre la Commune de Pradelles et le Conseil Départemental (service social).
- 10) Fiscalité locale 2024
- 11) Vote des tarifs biens de section 2024
- 12) Contrats saisonniers – services camping, piscine, technique saison estivale 2024
- 13) Décision permettant d'effectuer un bornage du bien public à Saint Clément
- 14) Validation d'une offre d'acquisition de l'ancienne gendarmerie
- 15) Informations diverses
- 16) Questions diverses

Le Maire,

A. ROBERT

